

# RÈGLEMENT de la COUPE BMX RHÔNE-ALPES 2010

---

## **1. LE CALENDRIER**

La Coupe BMX Rhône-Alpes se déroule sur quatre courses :

Le	28 février 2010	à PIERRELATTE (Drome)
Le	14 mars 2010	à DARDILLY (Rhône)
Le	28 mars 2010	à GRENOBLE (Isère)
Le	18 avril 2010	à St GENEST MALLIFAUX (Loire)

## **2. LE RÈGLEMENT**

Le règlement national 2010 sera le règlement de référence.

**TOUS LES PILOTES LICENCIÉS PEUVENT PARTICIPER.**

## **3. LES HORAIRES**

.Les essais se feront par catégories.

8 h – 9 h 30 : Essais avec grille de prélicenciés à benjamin, G/F et cruiser toutes catégories

9 h 30 – Début des courses 20" de pré licenciés à benjamin (3 manches)  
+ 24" toutes catégories : manches et finales  
+ 4<sup>ème</sup> et 5<sup>ème</sup> manches

PAUSE : 60 minutes : Essais avec grille Minimé à Elite régionale.

13 h 30 : Reprise des courses  
Manches de minime à Elite régionale  
1/8, 1/4, 1/2 et finales toutes catégories 20"

Il n'y aura pas de finales B et d'open.

Un film de course type pour toutes les manches sera établi en début de saison.

## **4. LES ENGAGEMENTS**

L'engagement est fixé à :

- Pour une épreuve 20 pouces, 26 pouces ou cruiser :
  - 4,00 € par pilote jusqu'à la catégorie benjamin incluse.
  - 7,50 € par pilote pour les catégories minime et cadet
  - 8,00 € par pilote pour les catégories junior à homme 25 ans et plus
- Pour une épreuve 20 pouces et une épreuve cruiser :
  - 9,00 € par pilote pour les catégories minime et cadet
  - 9,50 € par pilote pour les catégories junior à homme 25 ans et plus
  - 11 € par pilote pour les pilotes inscrits dans la catégorie Elite régionale

## **5. LES INSCRIPTIONS**

Les inscriptions devront être envoyées par le responsable des engagements des clubs, uniquement au responsable du secrétariat de la course. Le règlement se fera sur place auprès du club organisateur.

**Les inscriptions se feront obligatoirement sur la feuille type envoyée par le comité régional RHONE ALPES.** Aucune ligne ne devra être supprimée ; les nouveaux licenciés devront être inscrits dans le cadre réservé à cet effet .

**Les inscriptions se feront uniquement par mail pour le dimanche minuit de la semaine précédent la course, dernière limite.** Le responsable du secrétariat confirmera par retour les inscriptions. Mais c'est au club de s'assurer que les engagements ont bien été réceptionnés ;

La liste des engagés sera sur le site du comité Rhône-Alpes de cyclisme : [www.fcc-rhonealpes.com](http://www.fcc-rhonealpes.com) le jeudi soir précédent la course.

Les inscriptions effectuées entre le dimanche minuit et le jeudi 12 heures seront acceptées avec une pénalité égale au montant de l'engagement. Le montant de la pénalité sera versée en même temps que les inscriptions le jour de la course au club organisateur .

Toutes les annulations de pilotes devront obligatoirement être signalées à la personne responsable du secrétariat . Les annulations postérieures au jeudi 12h ne seront pas remboursées .

## **6. LES CATÉGORIES**

Cf. tableau en annexe 1 .

Si les pilotes d'une catégorie ne sont pas assez nombreux (moins de 4 pilotes), ils seront regroupés avec la catégorie inférieure ou supérieure tout en gardant un classement séparé. Pour les filles benjamin et moins, si elles ne sont pas assez nombreuses (moins de 4 pilotes dans la catégorie), elles seront regroupées avec les garçons de la même catégorie tout en gardant un classement séparé. Pour la catégorie Elite régionale, s'il y a moins de 4 pilotes, le départ ne sera pas donné.

La catégorie Elite Dame sera regroupée avec la catégorie Femme 17 ans et plus. Si plus de 4 pilotes dans la catégorie, elles courront séparées.

Les Cruisers Garçons et Filles courront ensemble. S'il y a suffisamment de filles, une catégorie sera créée.

Aucun sur - classement ne sera accepté.

- La catégorie Elite régionale (voir annexe 2 )

## **7. CLASSEMENT ET RÉCOMPENSES**

### **A l'issue de chaque course :**

Les classements seront communiqués après chaque course aux clubs. Ils seront envoyés par Mail. Ils seront également consultables sur le site Internet du comité : [www.fcc-rhonealpes.com](http://www.fcc-rhonealpes.com)

## REGLEMENT COUPE RHONE ALPES DE BMX 2010

Chaque club peut récompenser, comme il le souhaite, sa course. Seuls les trois premiers de chacune des catégories seront récompensés lors de la cérémonie protocolaire. Cela devra être spécifié sur les invitations.

La présence des pilotes lors de la remise des récompenses est obligatoire. Les récompenses ne seront pas remises à un tiers.

- Récompenses catégorie Elite régionale :  
Les trois premiers de la catégorie Elite régionale recevront une prime. Cette prime sera égale au montant total des engagements encaissés pour ces catégories, déduction faite de la réversion, partagés à hauteur de 50% pour le premier, 30% pour le deuxième et 20% pour le troisième.  
Le club pourra ajouter des récompenses. A spécifier sur les invitations

### **A l'issue des quatre courses :**

Tous les pilotes seront classés à partir des résultats des quatre courses. A l'issue de ce classement, les trois premiers de chaque catégorie recevront une récompense offerte par le Comité Rhône-Alpes de Cyclisme.

En cas d'égalité de points, les pilotes seront départagés de la façon suivante :

- au plus grand nombre de participations,
- si l'égalité subsiste, ce sera le résultat à la dernière manche de la coupe qui départagera les pilotes.

La présence des pilotes lors de la remise des récompenses est obligatoire. Les récompenses ne seront pas remises à un tiers.

## **8. RÈGLEMENT TECHNIQUE**

Les clubs devront surveiller lors des inscriptions que les pilotes soient bien licenciés.

Un contrôle des licences sera effectué à chaque course de la Coupe BMX Rhône-Alpes.

Le pilote présentera sa licence et devra émarger lui-même avant le début de chaque course. Il devra vérifier qu'il est inscrit dans la bonne catégorie.

Pour le Comité Rhône-Alpes de Cyclisme  
Le président de la CR BMX Rhône-Alpes

**JULIEN Gérard**

Annexe 1

CATEGORIES 2010

Coupe BMX Rhône-Alpes

Année de Naissance	MASCULIN	FEMININ	CRUISER
2004 et plus 6 ans et moins	PRELIGENCE GARCON                      FILLE		
2002 / 2003 7 / 8 ans	POUSSIN	POUSSIN FILLE	
2000 / 2001 9 / 10 ans	PUPILLE	PUPILLE FILLE	
1998 / 1999 11 / 12 ans	BENJAMIN	BENJAMIN FILLE	
1996 / 1997 13 / 14 ans	MINIME	MINIME FILLE	MINIME + CADET
1994 / 1995 15 / 16 ans	CADET	CADET FILLE	FILLES + GARCONS
1992/1993 17/18 ans	JUNIOR	FEMME  17 ans et plus	JUNIOR FILLE + GARCON
1986 / 1991 19 / 24 ans	HOMME 19/24		19/29
1981 / 1985 25 / 29 ans	HOMME 25 et +		HOMME + FEMME
1971/1980 30 /39 ans			30/39 HOMME + FEMME
1970 et moins 40 ans et plus			40 et + HOMME + FEMME
1993 et moins 17 ans et plus	ELITE REGIONALE	ELITE DAME	